

Lycée général et technologique Alexandra David-Néel Digne-les-Bains

Liberté Égalité Fraternité

Digne les Bains, le 25 mai 2023

M. Éric DESCHARMES Proviseur du Lycée Alexandra David-Neel

Aux parents d'élèves de 3^{ème} affectés au Lycée Alexandra David-Neel à Digne les Bains

Objet : le 28 et 29 juin jours des inscriptions

rentrée 2023-2024

Si le résultat de l'affectation est au Lycée Alexandra David-Neel à Digne les Bains, je vous remercie de venir inscrire votre enfant les 28 et 29 juin en salle polyvalente de l'établissement.

Pour être efficace, il faut venir avec vos codes informatiques, des postes informatiques seront à votre disposition.

Il est souhaitable aussi que vous veniez avec les pièces suivantes :

EXEAT

Copie des certificats de vaccinations (BCG, DTP).

Photocopie du livret de famille. En cas de divorce, photocopie des pièces juridiques attestant le nom de représentant légal.

RIB OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ELEVES (INTERNES, DEMI-PENSIONNAIRES ET EXTERNES).

Chèque postal ou bancaire à l'ordre de : MDL (maison des lycéens) du Lycée Alexandra DAVID NEEL de 6€ (participation volontaire).

3 Photos d'identité récentes.

<u>Les nom et prénom de chaque élève devront figurer au dos de chaque photo</u>

Copie des 3 bulletins de 3^{ème} (si à votre disposition)

En attendant votre visite, je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments dévoués.



